

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des **ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX** pour l'accès au GRADE de adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Président de CIAS DE LA REGION DE SUIPPES

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme ROCTON Véronique	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/06/2024

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Suippes

le 1/06/2024

Le Président



FRANCOIS MAINSANT
2024.06.14 15:27:53 +0200
Ref:6700904-10039131-1-D
Signature numérique
Président du CIAS de la Région de
Suippes

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de agent social principal de 2ème classe

Le Président de CIAS DE LA REGION DE SUIPPES

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme APPERT Melanie	agent social	agent social principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/03/2024

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Suippes

le 1/06/2024

Le Président



FRANCOIS MAINSANT
2024.06.14 15:27:53 +0200
Ref:6700904-10039131-1-D
Signature numérique
Président du CIAS de la Région de
Suippes

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des **ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX** pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Président de CIAS DE LA REGION DE SUIPPES

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme BORTOLOMIOL Adeline	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/06/2024

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Suippes

le 1/06/2024

Le Président



FRANCOIS MAINSANT
2024.06.14 15:27:53 +0200
Ref:6700904-10039131-1-D
Signature numérique
Président du CIAS de la Région de
Suippes